

Depuis de nombreuses années, l'asbl La Rue, association locale molenbeekoise d'éducation permanente agréée notamment comme « oeuvrant à l'Insertion par le Logement », tient une permanence-logement. Dans ce cadre, l'association ne cesse d'identifier des situations très problématiques dans le domaine. En raison de divers facteurs, les locataires qui s'y présentent, issus de quartiers populaires de Molenbeek, sont régulièrement confrontés à la perte de leur logement et à la multiplication du nombre d'expulsions locatives, alors que le niveau de leurs revenus les astreint à occuper quasi systématiquement des logements de mauvaise voire de très mauvaise qualité ; ceux-ci impactent par ailleurs leur santé physique et psychique.

Tenant compte de l'objet social de l'association¹, le cadre CLSS (Contrat local social santé), nouveau dispositif pilote, a constitué une opportunité afin d'accompagner une série de ménages se présentant dans un premier temps à cette permanence, de manière davantage qualitative et approfondie, cela en se donnant le temps nécessaire, temps dont nous manquons crucialement à la permanence en raison du manque de moyens et de la pression de la demande d'aide². Ceci dans un double objectif : renforcer la prévention de la perte de logement et d'expulsions tout en visant un relogement qualitatif, et favoriser l'accès aux services socio-sanitaires pour ces publics vulnérables.

Par cette publication³, nous avons voulu laisser un trace, exposer notre retour d'expérience du projet mené au cours des trois années écoulées et les enseignements que nous en tirons afin de les partager. Nous n'y mentionnons pas de chiffres (très peu). Nous avons voulu davantage mettre en lumière tout ce qui se passe derrière un ménage ou une situation de vie accompagné.e : non seulement tout ce que cela représente comme travail mais également comment nous avons œuvré pour parvenir, tant bien que mal, à certains résultats, avec quelle méthodologie ; quelles sont les mécanismes et les dynamiques en jeu, les leviers et à quel niveau, sur quoi la travailleuse sociale s'appuie-t-elle, avec quelle approche ?

Nous avons voulu faire apparaître les enjeux d'un tel projet et également des recommandations exprimées en guise de conclusions.

En cette période de grande incertitude notamment budgétaire, à l'heure où nous ne savons pas si le dispositif CLSS sera préservé, où le rang des laissés-pour-compte gonfle, nous espérons que cette publication permettra de faire un peu prendre conscience auprès des un.es et des autres, en particulier du monde politique, que les solutions les plus « simples » ou les plus simplistes, ne sont pas les plus porteuses. Entre autres, lorsqu'un être humain perd son logement ou risque de le perdre pour lui-même ou sa famille, son monde s'écroule. Penser qu'il suffit « d'appuyer ensuite sur un bouton » de manière expéditive pour que la personne reprenne pied, comme s'il suffisait de traverser la rue, est illusoire et un très mauvais calcul. Notamment, le temps du lien de confiance est essentiel au travail social que nous réalisons.

Bonne réflexion à la lecture de ce document. N'hésitez pas à nous communiquer vos réflexions. Contact Mme. C.Lepan clepan@larueasbl.be

¹ Voir <https://www.larueasbl.be/objectifs-et-missions/>

² Trois associations sont agréées comme oeuvrant à l'Insertion par le Logement à Molenbeek (spécialisées dans l'accompagnement social de locataires), dotées de moyens dérisoires sachant que la Commune compte une population proche de 100 000 habitant.es en 2025, que les quartiers populaires de Molenbeek sont parmi les plus pauvres de la Région et que le marché locatif du logement bruxellois est de plus en plus très problématique de manière structurelle.

³ Téléchargeable sur <https://www.larueasbl.be/projet-clss/>